



WARRANTY LIMITED

14525 Monte Vista Ave., Chino, CA 91710 (909) 606-7733
©2015 Sundance Spas, Inc. All rights reserved P/N 6530-557B Rev. A



SÉRIE 680

SUNDANCE SPAS, INC. OFFRE CETTE GARANTIE LIMITÉE UNIQUEMENT À L'ACHETEUR ORIGINAL DE TOUT SPA AUTONOME SUNDANCE® SPAS DE LA SÉRIE 680 FABRIQUÉ APRÈS LE 1ER JANVIER 2015 ET INSTALLÉ POUR UN USAGE RÉSIDENTIEL AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA ET AU MEXIQUE. VEUILLEZ LIRE L'INTÉGRALITÉ DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, CAR DES EXCLUSIONS ET CONDITIONS S'APPLIQUENT.

GARANTIE

limitée

CINQ ANS SUR LA STRUCTURE DE LA COQUE

Sundance Spas, Inc. offre une garantie contre les fuites d'eau causées par des défauts dans la coque du spa pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale.

DEUX ANS SUR LA SURFACE DE LA COQUE

Sundance Spas, Inc. garantit la surface intérieure de la coque du spa contre les boursoffures, les fissures ou le délamination causés par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant deux ans à compter de la date d'achat originale.

DEUX ANS SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES COMMANDES

Sundance Spas, Inc. garantit les composants de l'équipement électrique du spa - spécifiquement la (les) pompe(s), le chauffe-eau, et le système de commande (sauf la chaîne stéréo et le système d'éclairage) - contre les défaillances causées par des défauts de matériaux ou de fabrication pendant deux ans à compter de la date d'achat originale.

DEUX ANS SUR LA PLOMBERIE

Sundance Spas, Inc. garantit la plomberie installée en usine contre les fuites d'eau causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant une période de deux ans à compter de la date d'achat originale.

UN AN SUR L'ARMOIRE

Sundance Spas, Inc. garantit les armoires synthétiques SunStrong™ contre les défauts de fabrication ou de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat originale. L'usure normale et le vieillissement climatique du fini qui se produisent naturellement au fil du temps ne sont pas des défauts.

GARANTIES POUR LES AUTRES COMPOSANTS

Les fusibles, les appuis-tête, le fini de l'armoire et les filtres sont garantis d'être sans défauts de fabrication et de matériaux au moment de la livraison. Le système CLEARRAY® installé en usine, sauf l'ampoule UV-C et le tube de quartz, est garanti contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant un an à compter de la date originale d'achat. L'ampoule UV-C et le tube de quartz sont garantis pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat originale du spa. Tous les composants relatifs à la chaîne stéréophonique (radio, haut-parleurs, porte d'accès à la chaîne stéréo, alimentation, etc.) sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat originale. Tous les autres composants installés en usine non spécifiquement mentionnés, y compris sans en exclure d'autres, le cadre en bois, les jets, les vannes de

dérivation, les systèmes d'éclairage à DEL, les couvercles de filtre et les composants mécaniques sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication et de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat originale.

PIÈCES ET ACCESSOIRES

Pièces et accessoires de marque Sundance® Spas. Cette garantie limitée est nulle si Sundance Spas, Inc. (le « Fabricant ») ou son représentant désigné détermine que les dommages ont été causés par l'installation de pièces et d'accessoires qui ne sont pas d'authentiques pièces et accessoires de marque Sundance® Spas. Cette clause de non-responsabilité inclut, mais n'est pas limitée aux filtres, ampoules UV-C, système d'ozone, pièces de rechange et autres accessoires. Les pièces et accessoires de marque authentique Sundance® Spas sont conçus sous les normes les plus élevées de qualité, de durabilité et de performance vous assurant un fonctionnement optimal de votre spa Sundance® Spas.

PERFORMANCE

Veillez enregistrer votre nouveau spa dans les 7 jours suivant la livraison. Pour ce faire, rendez-vous sur www.sundancespas.com. Le spa doit être enregistré avant l'exécution de tout service autorisé. Pour obtenir du service en cas d'une défectuosité couverte par cette garantie limitée, veuillez aviser votre dépositaire Sundance ou Sundance Spas, Inc. dès que possible et prenez tous les moyens raisonnables pour protéger le spa d'autres dommages. Sur présentation de la preuve d'achat, un représentant de service désigné corrigera le défaut conformément aux conditions se trouvant dans cette garantie limitée. Il n'y aura pas de frais pour les pièces ou la main-d'œuvre pour réparer le défaut, mais le propriétaire doit fournir l'accès au spa pour effectuer la réparation. Des frais de déplacement raisonnables pourront être imputés au propriétaire du spa. Dans l'éventualité d'un déplacement nécessaire du spa à un centre de réparation ainsi que la réinstallation subséquente, les frais d'enlèvement et de réinstallation seront votre responsabilité en tant que propriétaire du spa. Le Fabricant se réserve le droit, à son entière discrétion, de réparer ou remplacer toute pièce ou tout spa couvert et, s'il choisit de fournir un spa de rechange, celui-ci sera de valeur équivalente au spa original. Dans un tel cas, les frais de retrait du spa original, les frais d'expédition de l'usine pour le spa de rechange ainsi que la livraison et l'installation du spa de rechange seront imputés au propriétaire du spa. Le spa de rechange sera couvert pendant le reste de la période de garantie du spa original, le cas échéant. Les couvertures de spa ne sont pas comprises.

LIMITES DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée est nulle et sans effet si le Fabricant ou son représentant désigné détermine que le spa a été soumis à une modification, de la négligence, une mauvaise utilisation ou de l'abus, ou des dommages de transport ont été causés par le transporteur public; des réparations ont été tentées

par quiconque autre qu'un représentant désigné; ou si la défaillance est causée par un accident, des actes de la nature ou d'autres causes au-delà du contrôle du Fabricant. La négligence, la mauvaise utilisation et l'abus comprennent l'installation, le fonctionnement ou l'entretien du spa qui ne se conforment pas aux directives se trouvant dans le manuel d'utilisation fourni avec le spa, y compris sans en exclure d'autres, l'incapacité à maintenir une hydrochimie et un équilibre chimique appropriés et l'utilisation de nettoyants abrasifs ou inappropriés. Cette garantie limitée ne couvre pas tout article fixé ou installé sur le spa après la date de fabrication ou pour accéder à tout composant pour la réparation ou le remplacement. Les spas utilisés dans des applications commerciales sont exclus de toute couverture qui soit. Le propriétaire du spa est responsable des travaux de réparation effectués par toute personne autre que le Fabricant ou son représentant de service désigné.

LIMITES

LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT ENTIÈREMENT DÉCLINÉES OU DANS LA MESURE LA PLUS GRANDE PERMISE PAR LA LOI. Cette garantie limitée remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, de fait ou en droit. Tout service de garantie doit être effectué par Sundance Spas, Inc. ou son représentant désigné avec des pièces Sundance® Spas autorisées. Aucun agent, dépositaire, distributeur, entreprise de service ou toute autre partie ne sont autorisés à changer, modifier ou prolonger les conditions de cette garantie limitée de toute façon qui soit. Le Fabricant ne sera pas responsable des déclarations ou des représentations effectuées sous toute forme qui vont au-delà, qui sont plus vastes ou qui ne sont pas conformes à la documentation autorisée ou aux spécifications fournies par Sundance Spas, Inc.

RENONCIATIONS

SUNDANCE SPAS, INC. ET SES REPRÉSENTANTS NE SERONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, et ne seront pas non plus responsables des blessures, pertes, coûts ou autres dommages, indirects ou consécutifs, découlant de tout défaut couvert par cette garantie limitée, y compris sans limite, la perte d'utilisation du spa et les coûts de retrait d'un produit défectueux, même si le Fabricant a été avisé de la possibilité de dommages, y compris des dégâts d'eau. La responsabilité du Fabricant en vertu de cette garantie limitée, le cas échéant, ne dépassera pas la somme originale payée pour le produit défectueux. La couverture en vertu de cette garantie limitée commence à la date d'achat originale et la durée de cette couverture ne se prolonge pas, pour quelque raison qui soit, au-delà des périodes indiquées. Ces renonciations sont également applicables à tout service fourni par le Fabricant et ses représentants désignés.

DROITS LÉGAUX

Cette garantie limitée vous confère des droits légaux précis. Il n'y a pas de garanties qui s'appliquent aux produits Sundance® Spas à l'exception de ce qui est expressément indiqué aux présentes ou impliqué par les lois fédérales et provinciales en vigueur. Vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Certaines provinces ne permettent pas les limites sur la durée des garanties limitées, les clauses de non-responsabilité de certaines garanties ou l'exclusion ou la limite des dommages consécutifs; par conséquent, les limites précédentes peuvent ne pas s'appliquer à votre cas.

Sundance® Spas

14525 Monte Vista Ave., Chino, CA 91710
(909) 606-7733 ©2015 Sundance Spas, Inc.
Tous droits réservés. Réf. 6530-557B rév. A